



Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon

Limoges, le 6 avril 2006

**Succès de l'introduction en bourse de Legrand :
sursouscription d'environ 30 fois le montant de l'offre**

- **Prix de l'Offre : 19,75 euros par action, soit 5,4 milliards pour 100% du capital**
- **Taille totale de l'opération : environ 1 milliard d'euros, représentant environ 20% de flottant¹**
- **La demande globale a couvert environ 30 fois l'offre initiale**
- **Augmentation de près de 30% de la part de l'offre réservée aux particuliers, portée à 12,9%² de l'Offre totale**

Commentant le résultat de l'opération, Gilles Schnepf, Président-Directeur Général de Legrand, a déclaré :

« Je suis particulièrement heureux du très vif intérêt des investisseurs pour Legrand. Il émane à la fois d'une large base d'investisseurs institutionnels, tant en France qu'à l'étranger, d'un grand nombre de particuliers et de nombreux salariés du groupe qui nous ont fait confiance pour accompagner sur le long terme la croissance du groupe. »

Le retour en bourse de Legrand nous ouvre de nouvelles perspectives de développement et c'est avec enthousiasme que nous revenons aujourd'hui à la cote avec comme objectif de poursuivre la croissance rentable et autofinancée du groupe et de créer de la valeur pour nos actionnaires. »

¹ Chiffres calculés en retenant comme hypothèse l'émission de la totalité des Actions Réservées aux Salariés et l'exercice intégral de l'Option de Surallocation.

² Pourcentage calculé en retenant comme hypothèse l'exercice intégral de l'Option de Surallocation.

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
É



Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon

Caractéristiques générales de l'Offre :

Legrand annonce aujourd'hui les modalités définitives de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global réalisés à l'occasion de l'admission des actions Legrand aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment A, mnémonique : LR, code ISIN : FR0010307819).

Prix de l'Offre

Le prix de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global est fixé à 19,75 euros par action.

Le prix de l'Offre Réservee aux Salariés est fixé à 15,80 euros par action.

Nombre d'actions

Compte tenu de l'absence d'exercice de la clause d'extension par le Conseil d'administration de la Société, le nombre d'Actions Nouvelles émises par Legrand est de 43.689.298, ce qui correspond à une augmentation de capital d'un montant de 862.863.636 euros (prime d'émission incluse) et représente environ 16% du capital et des droits de vote de Legrand.

Le nombre d'Actions Nouvelles Réservees, à émettre par Legrand en remboursement du prêt d'actionnaire représenté par des obligations subordonnées souscrites par GP Financière New Sub 1 SCS, est 33.862.914. Le prix d'émission des Actions Nouvelles Réservees est égal au prix d'émission des Actions Nouvelles, soit 19,75 euros par action.

Le nombre d'Actions Nouvelles Réservees aux Salariés à émettre par Legrand sera au maximum de 5.537.975. Le nombre définitif d'Actions Nouvelles Réservees aux Salariés sera déterminé en fonction des souscriptions reçues.

En outre, Lumina Parent Sàrl a consenti à J.P. Morgan Securities Limited, au nom et pour le compte des Chefs de file et Teneurs de livre associés, agissant au nom et pour le compte des Etablissements Garants, une option de surallocation représentant un maximum de 15% du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre, soit au maximum 6.553.395 actions supplémentaires. Cette option de surallocation pourra être exercée jusqu'au 5 mai 2006 inclus.

Répartition de l'Offre

Hors exercice de l'Option de Surallocation, 6.521.922 actions, soit environ 129 millions d'euros, ont été allouées à l'Offre à Prix Ouvert, et 37.167.376 actions, soit environ 734 millions d'euros, ont été allouées dans le cadre du Placement Global.

L'Offre à Prix Ouvert a été sursouscrite plus de 6 fois et a recueilli plus de 260.000 ordres faisant de l'introduction en bourse de Legrand le deuxième plus grand succès auprès des investisseurs particuliers en France depuis cinq ans (hors privatisations). Par ailleurs, la demande institutionnelle fait ressortir une sursouscription d'environ 30 fois le montant offert.

Calendrier de l'Offre

Les premières négociations des actions Legrand débiteront, notamment sous la forme de promesses d'actions, le vendredi 7 avril 2006 à 10h sur le marché Eurolist d'Euronext Paris. Le règlement-livraison des actions Legrand offertes dans le cadre de l'introduction en bourse est prévu le 11 avril 2006.

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
É



Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus ayant reçu le visa n° 06-082 le 22 mars 2006 par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), composé du document de base enregistré sous le numéro n° I.06-009 le 21 février 2006 et d'une note d'opération, sont disponibles sans frais auprès de Legrand (128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, BP 523, 87045 Limoges Cedex France), ainsi que sur les sites Internet de Legrand (www.legrandelectric.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). L'attention du public est attirée sur la rubrique « facteurs de risque » du document de base et de la note d'opération.

Les personnes souhaitant obtenir plus d'informations peuvent appeler le Numéro Vert (gratuitement depuis un poste fixe) mis à leur service : **0 800 41 42 43** (service disponible jusqu'au 14 avril 2006).

C O M M U N I Q U É



Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon

CARACTERISTIQUES DEFINITIVES DE L'OPERATION

(Visa n°06-082 délivré par l'Autorité des marchés financiers en date du 22 mars 2006)

Société émettrice

<i>Dénomination sociale</i>	Legrand
<i>Nationalité</i>	Française
<i>FTSE classification sectorielle</i>	2733 – Composants et équipements électriques
<i>Code ISIN</i>	FR0010307819
<i>Mnémonique</i>	LR

Actions admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext

Les actions de la Société admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment A) sont :

- les 189.837.725 actions existantes (les « **Actions Existantes** ») composant le capital émis de la Société, d'une valeur nominale de quatre euros chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie ;
- les 43.689.298 actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles** »), compte tenu de l'absence d'exercice de la clause d'extension, émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne ;
- les 33.862.914 actions réservées (les « **Actions Nouvelles Réservées** ») à émettre dans le cadre d'une émission réservée à GP Financière New Sub 1 SCS ; et
- un nombre maximum de 5.537.975 actions de la Société susceptible d'être émises dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et de certaines de ses filiales françaises par le biais du Fonds Commun de Placement d'Entreprise « Legrand CAP 2011 » (les « **Actions Nouvelles Réservées aux Salariés** »).

Le nombre d'Actions Nouvelles Réservées aux Salariés émises sera déterminé en fonction des souscriptions reçues.

Procédure d'introduction

La diffusion des Actions Nouvelles dans le public est réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre

C O M M U N I Q U É

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon

à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ouvert** » ou l'« **OPO** »),

- un placement global destiné aux investisseurs institutionnels (le « **Placement Global** »), comportant :
 - un placement en France, et
 - un placement privé international dans certains pays, y compris aux États-Unis d'Amérique.

Conformément aux dispositions des articles P 1.2.1 et suivants du Livre II des règles de marché d'Euronext relatives aux règles particulières applicables aux marchés réglementés français, la répartition des Actions Nouvelles s'effectue comme suit :

- 6.521.922 actions, soit 14,9% de l'Offre, ont été allouées à l'Offre à Prix Ouvert, et
- 37.167.376 actions, soit 85,1% de l'Offre, ont été allouées dans le cadre du Placement Global.

Concomitamment à l'Offre, la Société procède à une émission d'Actions Nouvelles Réservées aux Salariés dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux salariés (l'« **Offre Réservée aux Salariés** »).

Actions objet de l'Offre

Nombre d'Actions Nouvelles 43.689.298 actions, compte tenu de l'absence d'exercice par le Conseil d'administration de la Société de la clause d'extension.

Option de Surallocation Lumina Parent Sàrl a consenti à JP Morgan Securities Ltd., au nom et pour le compte des Chefs de file et Teneurs de livre associés, agissant au nom et pour le compte des Etablissements Garants, une option permettant l'acquisition d'un nombre d'actions existantes représentant un maximum de 15% du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre, soit au maximum 6.553.395 actions supplémentaires, afin de couvrir d'éventuelles surallocations, permettant ainsi de faciliter les opérations de stabilisation (l'« **Option de Surallocation** »).

Cette Option de Surallocation pourra être exercée à tout moment, en tout ou partie, par JP Morgan Securities Limited, au nom et pour le compte des Chefs de file et Teneurs de livre associés, agissant au nom et pour le compte des établissements garants, pendant une période de 30 jours suivant la date de clôture de la période de souscription, soit au plus tard le 5 mai 2006.

Prix de l'Offre 19,75 euros par action.

Date de jouissance 1^{er} janvier 2006.

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
É



Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon

Produit brut de l'émission des Actions Nouvelles 862.863.636 euros.

Dépenses liées à l'émission

La rémunération globale des intermédiaires financiers est estimée à environ 28 millions d'euros à la charge de la Société, étant précisé que les rémunérations des intermédiaires financiers au titre du placement des actions cédées en cas d'exercice de l'Option de Surallocation seront supportées par Lumina Parent Sàrl (un maximum de 4 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation). La rémunération des intermédiaires financiers inclut une partie dont le paiement est laissé à la discrétion de la Société et, en cas d'exercice de l'Option de Surallocation, de Lumina Parent Sàrl.

Les frais légaux et administratifs à la charge de la Société sont estimés à environ 8 millions d'euros.

Legrand prévoit d'imputer ces charges sur la prime d'émission.

Utilisation du produit net

Le produit net de l'Offre, soit environ 914 millions d'euros, sera utilisé à hauteur d'environ 505 millions d'euros pour rembourser le prêt d'actionnaire représenté par des obligations subordonnées souscrites par la société GP Financière New Sub 1 SCS (le solde étant remboursé par l'émission des Actions Nouvelles Réservées) et à hauteur d'environ 409 millions d'euros pour procéder au remboursement d'une partie de l'endettement de Legrand.

Garantie

L'Offre fait l'objet d'une garantie de placement par un groupe d'établissements financiers (les « **Etablissements Garants** ») dirigé par BNP Paribas, J.P. Morgan Securities Limited, Lehman Brothers International (Europe), Morgan Stanley & Co. International Limited, chefs de file et teneurs de livre associés (les « **Chefs de file et Teneurs de Livre associés** »), portant sur l'intégralité des actions nouvelles dans le cadre de l'Offre.

Cet engagement ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce.

La signature du contrat est intervenue le 6 avril 2006.

Le contrat de garantie, après consultation préalable, dans la mesure du possible, avec Legrand et Lumina Parent Sàrl et après notification préalable, peut être résilié par les Etablissement Garants jusqu'à la date de règlement-livraison (inclusive) des Actions Nouvelles, notamment en cas de survenance d'événements susceptibles d'affecter le succès de l'Offre. En cas de résiliation, les

C O M M U N I Q U É

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon

ordres émis dans le cadre de l'Offre seront caducs.

En cas de résiliation du contrat de garantie, Legrand informera sans délai Euronext Paris, qui publiera un avis.

Le contrat de garantie prévoit la possibilité pour les Etablissements Garants de réaliser, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables, des opérations de stabilisation.

Date de première cotation et de début des négociations

La première cotation des Actions Nouvelles (sous la forme de promesses d'actions au sens de l'article L. 228-10 du Code de commerce) et des Actions Existantes composant le capital de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris interviendra le 6 avril 2006 et les négociations débuteront le 7 avril 2006. A compter du 7 avril 2006 jusqu'à la date du règlement-livraison, ces négociations interviendront dans les conditions de l'article L. 228-10 du Code de commerce sur une ligne de cotation unique intitulée « Legrand Promesses » et seront soumises à la condition suspensive de la délivrance du certificat du dépositaire.

Engagement de conservation

La Société s'est engagée, à l'égard des Etablissements Garants et sous réserve de certaines exceptions, à ne procéder à aucune émission, offre ou cession d'actions ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès à des actions de la Société pendant 180 jours à compter de la date de règlement-livraison.

KKR, Wendel Investissement, WestLB AG, Montagu Private Equity, Goldman Sachs Capital Partners et Lumina Financing 2 (étant précisé que l'engagement de conservation de Lumina Financing 2 porte sur 90% de la participation détenue par Lumina Financing 2 et que les actions détenues par Lumina Financing 2 seront transférées, ainsi que l'engagement de conservation, à Compagnie d'Uzaru à l'issue de la liquidation de Lumina Financing 2) se sont engagés, sous réserve de certaines exceptions, à ne procéder à aucune offre ou cession d'actions ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès à des actions de la Société pendant 180 jours à compter de la date de règlement-livraison.

Lumina Parent Sàrl s'est engagée à l'égard des Etablissements Garants et sous réserve de certaines exceptions à ne procéder à aucune émission, offre ou cession ou à aucun nantissement d'actions ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès à des actions de la Société pendant une durée de 180 jours à compter de la date de règlement-livraison.

Aux termes du pacte d'actionnaires conclu entre KKR et Wendel

C O M M U N I Q U É

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon

Investissement le 21 mars 2006, KKR et Wendel Investissement se sont engagés l'un envers l'autre à ne pas céder d'actions de la Société, sauf accord des parties et sous réserve de certaines exceptions, pendant une période qui prendra fin dix-huit mois après l'expiration de la période de l'engagement de conservation d'actions de la Société pris par KKR et Wendel Investissement vis-à-vis des Etablissements Garants.

Les principaux managers du Groupe en fonction dans l'entreprise au moment de l'introduction en bourse sont également tenus à un engagement de conservation débutant le 6 avril 2006 et se terminant le 1^{er} juin 2007, sous réserve de certaines exceptions.

Structure de l'augmentation de capital réservée à GP Financière New Sub 1 SCS

<i>Nombre d'Actions Nouvelles Réservées</i>	33.862.914 actions à émettre dans le cadre d'une émission réservée à GP Financière New Sub 1 SCS.
<i>Modalité de souscription</i>	Les Actions Nouvelles Réservées seront souscrites par compensation avec la créance que GP Financière New Sub 1 SCS détient sur la Société au titre du prêt d'actionnaire représenté par des obligations subordonnées, sur la base de l'engagement de souscription aux Actions Nouvelles Réservées de GP Financière New Sub 1 SCS.
<i>Prix des Actions Nouvelles Réservées</i>	19,75 euros par action.
<i>Date de jouissance</i>	1 ^{er} janvier 2006.

Structure de l'Offre Réservée aux Salariés

<i>Nombre maximum d'Actions Nouvelles Réservées aux Salariés</i>	Un nombre maximum de 5.537.975 actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés de la société et des filiales françaises du groupe détenues, directement ou indirectement, à plus de 50% par la société et adhérents du plan d'épargne de Groupe Legrand Actionnariat.
<i>Modalités de souscription</i>	La souscription sera effectuée par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement d'Entreprise « Legrand CAP 2011 » dans le cadre du plan d'épargne de Groupe Legrand Actionnariat.
<i>Prix des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés</i>	15,80 euros par action.
<i>Date de jouissance</i>	1 ^{er} janvier 2006.
<i>Produit brut de l'émission des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés</i>	87.500.000 euros en cas d'émission de la totalité des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés.



Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon

Calendrier Indicatif

6 avril 2006	Première cotation des actions de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris
7 avril 2006	Début des négociations des actions de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (notamment sous la forme de promesses d'actions)
11 avril 2006	Règlement-livraison des Actions Nouvelles
2 mai 2006	Règlement-livraison des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés
5 mai 2006	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

Contact Investisseur

Monsieur François Poisson
Legrand
82, rue Robespierre
93170 Bagnolet
+33 (0)1 49 72 52 00
+33 (0)1 43 60 54 92

Intermédiaires financiers

Chefs de file et Teneurs de livre associés : BNP Paribas, J.P. Morgan Securities Ltd., Lehman Brothers International (Europe), Morgan Stanley & Co. International Limited

Co-chefs de file associés : Credit Suisse Securities (Europe) Limited, Goldman Sachs International, HSBC France, Société Générale

Co-managers : Calyon, Ixis CIB et Lazard Fères Banque (agissant conjointement sous le nom de Lazard-Ixis), ODDO ET CIE

C O M M U N I Q U É



Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon

Mise à disposition du prospectus

Le prospectus visé le 22 mars 2006 par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 06-082 est constitué d'un document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 21 février 2006 sous le numéro I.06-009 et d'une note d'opération. Les facteurs de risque relatifs à Legrand et à l'offre sont décrits au Chapitre 3 du Document de base et au chapitre 2 de la note d'opération.

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès de Legrand, 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, BP 523, 87045 Limoges Cedex, sur le site Internet de Legrand (www.legrandelectric.com) ainsi que sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org)

C O M M U N I Q U É



Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon

A PROPOS DE LEGRAND

Legrand (www.legrandelectric.com) est le spécialiste mondial des produits et systèmes pour installations électriques basse tension et réseaux d'informations. Son offre intègre des solutions pour les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels. Avec plus de 130 000 références et des implantations dans plus de 60 pays, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 3,2 milliards d'euros en 2005. Fort de ses 31 000 collaborateurs et avec près de 5% de ses ventes engagées dans la R&D chaque année, le groupe concentre son développement sur l'innovation et le lancement régulier de nouveaux produits à forte valeur ajoutée.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Legrand n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Legrand, n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

Aucune copie du présent communiqué de presse ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon.

Ce communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation ou incitation à investir.

Ce communiqué est destiné uniquement aux personnes qui (1) ne se trouvent pas au Royaume-Uni, (2) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements, (3) entrent dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié).

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Communication Financière :

Legrand
François Poisson
Tél : +33 (0)1 49 72 53 53
Fax : +33 (0)1 43 60 54 92
E-mail : francois.poisson@legrand.fr

Contact Presse :

Publicis Consultants
Axel Bavière
Tél : +33 (0)1 44 43 73 11
Fax : +33 (0)1 44 43 75 65
E-mail : axel.baviere@consultants.publicis.fr